



SOMMAIRE :

- Des mots sur des maux... 1
- FLE: Eurêka! 2
- Après le beau temps...la pluie! 2
- Connais-tu tes droits? 3
- Qui sommes-nous? 4



Des mots sur des maux...

Sandra Amedon

Luxembourg: 2 et 3 Juin 2003.

La Commission du Fonds Social Européen revisite les politiques d'intégration tant au niveau national qu'euro-péen.

Cette démarche, naturelle-ment, accouche de la Com-munication 336, relative à l'immigration, l'intégration et l'emploi. Quel message cette communication véhi-cule-t-elle ?

Un message de bon cœur et, ma foi, de quelle éloquence !

Jugez-en de vos propres yeux :

« L'intensification des flux migratoires est non seule-ment due selon toute vrai-semblance à des facteurs «de pression», mais elle s'avère aussi de plus en plus néces-saire afin de répondre aux besoins du marché du travail étant donné que l'emploi au sein de l'Union européenne devrait commencer à décli-ner après 2010 (.....) »

L'Union européenne doit assurer une meilleure inté-gration des migrants.

L'Union européenne peut et doit adopter les initiatives nécessaires afin d'offrir un cadre plus cohérent au ni-veau européen. »

Seulement voilà. Douze ans après, j'ai peur que ces mots ô combien éloquentes ne

soient toujours **rien que des mots embourbés dans un marécage de maux.**

Prenons, volontiers, le cas de la Belgique. Pour mémoire, sachez que le programme belge *Asile, Migration et Inté-gration* a été approuvé par la Commission européenne le 18 mars 2015.

Certes, la Belgique abat un travail de titan pour améliorer le sort des migrants.

Malheureusement, la situation demeure toujours préoccu-pante, particulièrement la si-tuation des primo-arrivants hors Union Européenne.

En effet, les statistiques offi-cielles montrent que ces nou-veaux arrivants sont désavanta-gés sur le marché de l'emploi. D'une part, la problématique de la reconnaissance des com-pétences ou expériences ac-quisées au pays d'origine cons-titue un rempart pour les immi-grants âgés entre 26 et 45 ans. D'autre part, les immigrants entre 18 et 25 ans souffrent du manque d'expérience ou de problèmes linguistiques.

Par ailleurs, les immigrants (surtout les réfugiés et les im-migrants économiques) évo-quent souvent des contraintes financières et des problèmes linguistiques comme barrières à l'accès aux études, ou diffi-

cultés à continuer. Sur ces problèmes viennent se greffer des facteurs culturels comme, pour certains, le malaise, voire la honte d'être assistés ou, pour d'autres, la peur de l'administration qu'ils perçoivent comme chasse gardée d'une caste intellectuelle.

Pis, dû aux stéréotypes de genre profondément enraci-nés dans les communautés migrantes, les femmes mi-grantes deviennent victimes résignées de chômage, discrimi-nation, exploitation, si elles ne sont pas déjà consu-mées par la violence conju-gale.

Le corollaire de toutes ces situations que je viens de relater est la marginalisation et la paupérisation des immi-grants, d'autant plus que ceux-ci manquent de reve-nus, et partant incapables de se procurer les biens et ser-vices de première nécessité. Incapables de se projeter dans l'avenir, ces personnes languissent dans le désespoir, s'abandonnent aux emplois précaires qui les rendent de plus en plus vulnérables. Et le cercle vicieux se noue!

Comment donc briser ce cercle vicieux? Voilà le défi que nous nous devons de relever!

« Et voilà: j'ai surmonté un gros handicap, en donnant libre cours à mon sens de l'art scénique! »

FLE: eurêka !

Point n'est besoin de démontrer l'importance de la maîtrise du français – tout au moins le français fonctionnel – pour le migrant, tout au long de son parcours d'intégration dans la vie sociale et professionnelle de la société d'accueil. Aussi l'asbl FADD Solidarité assiste-t-elle les personnes étrangères à acquérir les connaissances basiques du français. Formateur bénévole au sein de FADD Solidarité, je suis en charge d'une équipe de huit femmes. Au début, j'avais visionné ma mission sous les angles d'un exercice de routine, en cela propulsé par la confiance, ou plutôt l'excès de confiance que je nourrissais quant à mes habilités

pédagogiques, fruit de ma formation en FLE, par les soins de Lire et Écrire, asbl.

J'avoue que je dus déchanter rapidement. Oui, tôt, un défi majeur me sauta aux yeux. En effet, je me retrouvai dans une classe multilingue où chaque apprenante ne parlait que sa langue d'origine. C'est dire que les immigrantes de ma classe sont originaires de pays différents, ce qui m'éloigne de toute possibilité de recourir à une langue commune pour traduire des mots dont elles ont du mal à saisir le sens. Pour remédier à cette situation, je recourus d'abord aux dessins. Les résultats furent mitigés.

Puis...eurêka : j'ai trouvé !

Oui, au matin du 7 septembre 2015, la solution m'apparut comme par enchantement. Je m'adonnai tout bonnement aux

gestes, aux mimiques, aux scènes de tout genre : du théâtre pour ainsi dire !

Cette méthode, à mon grand soulagement, fut d'une efficacité à peine croyable. Au fait, le caractère drôle et divertissant de cette communication permit d'établir une atmosphère plus détendue et, par le fait même, propice aux échanges.

Qui plus est, l'esprit de fête ainsi instauré permit aux apprenantes jusqu'alors timides, de prendre goût aux leçons et, par conséquent, y participer avec enthousiasme.

Et voilà: depuis ce jour, j'enseigne au moyen de l'art scénique! Ne serait-il pas vital d'adopter de pareilles approches pragmatiques au programme FLE en Belgique?

Michel

« J'étais heureux d'être ici, persuadé que cet Eldorado changerait bientôt mon existence. Hélas ! Mon frère, crois-moi, maintenant j'ai plutôt l'impression d'étouffer ici. »

Choc culturel: après le beau temps...la pluie!

Elle, c'est Nelly; lui, c'est Charles: un couple béni d'un bébé de six mois, Yvette.

Je les rencontre à bord d'un tram par un matin de juillet 2015.

C'est moi qui engage la conversation: banalités, compliments pour le bébé, questions dérisoires...

Dans la foulée, ils m'apprennent qu'ils sont togolais. Mes compatriotes! Et du coup le débat s'anime. Débat? Non, pas tout à fait. À vrai dire, un monologue plutôt.

Charles se répand en spleen et nostalgie. Avec beaucoup d'émotions, il évoque l'euphorie de ses premiers mois en Belgique, le beau temps de sa vie, la lune de miel, puis la frustration, la désillusion, et le cauchemar.

Écoutez-le plutôt:

« Mon épouse et moi sommes arrivés en Belgique en février (2015). Nous nous sommes installés à Jumet-Madeleine. Comme c'était excitant de découvrir une terre aussi magnifique ! Je n'en revenais pas. Tout me fascinait. Je passais des jours entiers à contempler ce monde si merveilleux : de vastes autoroutes partout, des immeubles à vous couper le souffle, d'immenses supermar-

chés...tout ce confort que je n'ai jamais vu nulle part ailleurs. J'étais heureux d'être ici, persuadé que cet Eldorado changerait bientôt mon existence. Hélas ! Mon frère, crois-moi, maintenant j'ai plutôt l'impression d'étouffer ici. Je me dis que ma place ne se trouve pas sur cette terre bizarre où tout m'est étrange. Tiens, au pays, nous pouvons interagir avec proches-parents et amis n'importe comment. Ici, on ne peut rendre visite à son ami que sur rendez-vous. Même pour consulter un avocat ou un médecin, il faut un rendez-vous. Mon épouse et moi restons cloîtrés chez nous pendant toute la journée. Personne ne nous rend visite. Nous sommes malheureux. (...) Pour saluer une personne, c'est toute une formalité ; on ne sait s'il faut tendre la main ou donner une bise, alors que la bise est chose rare chez nous. Ce qui me tue, ce sont des factures qui pleuvent de partout. Je n'y comprends rien. Oh comme nous étions heureux au pays...la vie était si simple ! »

J'écoute Charles débiter sa litanie. Son épouse, elle, ne dit mot, mais je vois de gros nuages de tristesse s'abattre sur son front grisaillé.

Je ne suis pas un psychologue. Mais sans aucun risque de me tromper, j'affirme que ce couple est entraîné de subir un bouleversement typique du choc culturel.

Après le beau temps, caractérisé par une période d'enchantement et d'intérêt pour le nouveau pays, vient alors la pluie, période de frustration, de stress et de déphasage culturel.

Que dire de tout cela? Je n'ai pas de solution magique.

Néanmoins, je crois que le salut réside dans l'adoption du juste milieu. Pour mieux gérer les effets du choc culturel, le migrant ne doit ni rejeter sa culture d'origine, ni avaler la culture d'accueil d'un trait. L'idéal serait de se créer un entourage (des amis) aussi bien du pays d'origine que du pays d'accueil. Cela aiderait la personne étrangère non seulement à adapter ses habitudes à la culture d'accueil, mais surtout à mieux discerner la différence entre les deux cultures, de manière positive et enrichissante.

Besoin d'accompagnement tout au long de cette période cruciale?

Contactez FADD Solidarité.

Cosmos Eglo

Notes: Par respect de leur vie privée, les noms des personnes citées dans cet article ont été changés.

Connais-tu tes droits?

Ton droit au logement



L'Article 23 (alinéa 3) de la Constitution belge stipule que toute personne a droit à un logement décent. Es-tu un sans-abri? Tu as quand même droit à un logement décent!

Que faire quand tu te retrouves à la rue? Sans attendre, prends contact avec le CPAS le plus proche. Si tu n'as aucune idée du CPAS le plus proche, tu peux nous contacter au numéro 0488/ 47. 61. 23.

Ce numéro est actif 24h/24. Nous t'accompagnerons vers l'abri de nuit le plus proche.

Ensuite nous t'accompagnerons dans tes démarches administratives auprès du CPAS ou autres organes compétents pour introduire:

- une demande de revenu d'intégration (sous réserve que tu répondes aux critères fixés par la loi).
- Une demande d'aide pour la garantie locative
- Une assistance médicale, si nécessaire.



Ton droit !

Ton droit à l'éducation

.Le droit à l'éducation est garanti non seulement par l'article 24 de la Constitution belge, mais aussi par divers instruments internationaux, notamment la Convention du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Belgique en 1991. L'article 28 de cette convention stipule que les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation.
En vertu de la loi du 29 juin

1983, tout mineur est soumis à l'obligation scolaire pendant une période de douze années commençant à l'année scolaire qui prend cours dans l'année où il atteint l'âge de six ans et se terminant à la fin de l'année scolaire, dans l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de dix-huit ans.

Notons que la période d'obligation scolaire comprend deux parties, une période à temps plein et une période à temps

partiel.
La période d'obligation scolaire à temps plein s'étend jusqu'à l'âge de 15 ans. Cette période comprend au maximum sept années d'enseignement primaire et au minimum les deux premières années de l'enseignement secondaire de plein exercice. Néanmoins, à l'âge de 16 ans, l'élève n'est plus soumis à l'obligation scolaire.

Ton droit au respect et à la protection de ta vie privée

Sous réserve des conditions prévues par la loi, tu as droit au respect de ta vie privée et familiale. La constitution belge, en son article 22, te garantit ce droit.
Outre la Constitution belge, la législation européenne te garantit aussi ce

droit. En clair, cela veut dire que, sauf dans les circonstances autorisées par la loi, aucune autorité publique ne peut dès lors s'immiscer dans ce que :

- Tu fais dans ta vie privée.
- Tu fais à ton domicile.
- Tu écris dans tes

courriers ou courriels.

- Tu dis au téléphone.



FADD Solidarité

Rue Julien Schmidt No. 1 A
6020 Dampremy
Tel: 071/ 90. 89. 80
Email: faddsolidarite1@gmail.com

Contact: Sandra AMEDON

Qui sommes-nous?

Historique

Fadd Solidarité Asbl (Formation-Action-Développement-Durable-solidarité asbl) est née comme association de fait en 2009 suite à la rencontre de plusieurs personnes de nationalités différentes qui, à une période de leur vie, se sont impliquées dans le domaine de solidarité internationale, conscientes de la nécessité d'une diversité d'actions à mener pour contribuer au développement durable dans le monde.

L'association a été reconnue comme asbl en février 2011. Cette aventure humaine a commencé depuis 3 ans et nous nous réjouissons chaque fois de nouvelles rencontres et des actions qui agissent positivement sur la vie des bénéficiaires.

Objectifs

Promouvoir la participation des personnes d'origine étrangère à la vie culturelle, sociale et citoyenne.

Accompagner et encadrer des primo-arrivants, par la mise en place d'initiatives de proximité, au service d'une meilleure intégration de cette couche sociale précarisée.

Retrouvez-nous sur le Web

www.faddsolidarite.be

Notes aux lecteurs

Professionnels ou amateurs, si vous êtes désireux de nous envoyer des articles (opinions, analyses, critiques ou suggestions sur des questions liées à l'immigration et à l'intégration des primo-arrivants), merci de nous les faire parvenir par email.

Ces articles seront sélectionnés sur la base de leur acuité et de leur pertinence.

Les textes doivent être inédits, et relever de réflexions personnelles; et non des plagiats ou copier-coller d'articles publiés ailleurs.

À vos plumes!



Attention !!!

Tout article à caractère xénophobe, racial, violent ou pornographique sera purement et simplement rejeté.

Sera également rejeté, tout article qui s'érige en attaque contre des individus, ou atteinte à la vie privée de personnes.

Les opinions exprimées sur ce forum sont tout à fait personnelles, et ne reflètent pas forcément les vues, ni la position de FADD Solidarité sur les sujets évoqués.

